

Taxe d'accise—Loi

Le comité des Finances a beaucoup insisté pour que les abonnés qui sont de simples particuliers ne paient pas plus de 3 \$ par mois de taxe. Autrement dit, ils paieraient la taxe sur les 30 premiers dollars seulement de leur facture d'interurbains. On aurait ainsi rendu justice aux habitants des localités isolées qui paient des frais d'interurbain très élevés parce qu'ils ont besoin de rompre leur isolement. Malheureusement, cette suggestion n'a pas été retenue.

Je vois que mon temps est expiré. Je vous remercie de votre attention, madame la Présidente. Je vous rencontrerai en particulier pour vérifier ces chiffres, mais je sais qu'ils sont exacts parce que les progressistes conservateurs ne les ont jamais contestés. C'est injuste d'augmenter les taxes des familles à revenus moyens de 1000 \$ en trois ans et demi, en comptant cette récente augmentation et les autres mesures contenues dans le projet de loi C-117.

M. Nunziata: Le critique financier du Nouveau parti démocratique me fait rire quand il critique certaines politiques du gouvernement libéral précédent. Il a raison, cependant, de critiquer le gouvernement conservateur actuel.

Les gouvernements néo-démocrates n'ont pas à se vanter de leurs politiques économiques. Il y a quelques semaines à peine, les Manitobains ont infligé une défaite écrasante à ce parti, en raison surtout de ses politiques économiques. Les électeurs du Manitoba en ont eu assez de l'incompétence du dernier gouvernement NPD du Canada et ils l'ont fichu à la porte. Il y a peu de temps, la population de la Colombie-Britannique s'est lassée de l'incompétence de son gouvernement néo-démocrate et l'a éjecté.

M. Cassidy: Ça remonte à 1975.

M. Nunziata: Le député dit que ça remonte à 1975. C'est exact et jamais plus le parti néo-démocrate de la province n'accédera au pouvoir à cause de son incompétence dans l'administration des finances de la province. La même chose vaut aussi pour la Saskatchewan.

Je demande au député de nous expliquer comment les Canadiens pourraient croire à la politique économique du Nouveau parti démocratique alors que ce parti n'a pas su administrer l'économie du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique? Le député, critique des questions financières pour son parti, peut-il expliquer pourquoi la population de ces provinces s'est débarrassé de gouvernements néo-démocrates, en grande partie, justement, à cause de leur politique économique? Peut-il expliquer à la population du Canada en quoi la politique économique du parti néo-démocrate fédéral serait différente de celle des gouvernements néo-démocrates défaits?

● (1230)

M. Cassidy: S'il s'agit de confiance, il me semble . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député d'Ottawa-Centre a la parole.

M. Cassidy: Merci, madame la Présidente. Le député parle de confiance. J'ai l'impression que c'était hier que j'assistais à une réunion de l'association néo-démocrate de la circonscription de York-Sud à laquelle se trouvait également le député de York-Sud qui représente maintenant le parti libéral. Je crois

qu'il est très mal placé pour parler de confiance quand on ne sait pas, du jour au lendemain, à quel parti il appartient, s'il appuie son chef ou s'il s'apprête à le poignarder dans le dos.

M. Nunziata: Je pose la question de privilège, madame la Présidente. Le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) prétend que j'ai assisté à je ne sais quelle réunion du Nouveau parti démocratique.

M. Cassidy: Oui.

M. Nunziata: J'espère qu'il se renseignera et viendra présenter des excuses parce que c'est une histoire fabriquée de toutes pièces, un mensonge pur et simple. Cela ne me surprend pas de la part du député qu'il pousse l'inconscience jusqu'à faire de telles allégations, mais j'espère qu'il voudra bien se montrer un peu plus honnête, aux fins du compte rendu.

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais tout d'abord demander au député de York-Sud—Weston (M. Nunziata) de nuancer ses paroles, car il vient de s'exprimer en termes antiparlementaires . . .

M. Cassidy: Rétractez-vous!

La présidente suppléante (Mme Champagne): . . . et je crois qu'il le sait. Je le prie donc de corriger ce qu'il a dit. Nous nous occuperons ensuite du reste.

M. Nunziata: Madame la Présidente, le député a franchement et nettement dit une fausseté. A moins qu'il ne la retire, je n'ai pas l'intention de retirer mes remarques au sujet de sa malhonnêteté.

La présidente suppléante: Le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) a-t-il quelque chose à dire là-dessus?

M. Cassidy: J'invoque le Règlement, madame la Présidente, car je crois que le député de York-Sud—Weston (M. Nunziata) a utilisé des termes antiparlementaires et qu'il devrait les retirer. Je suis parfaitement disposé à m'en tenir aux faits. Chose certaine, le député était membre du Nouveau parti démocratique. Il était représentant néo-démocrate quand il s'est présenté à l'échevinage dans l'arrondissement de York. C'était l'autre jour, quand le gouvernement néo-démocrate a été renversé au Manitoba et voilà pourquoi j'ai dit que tout récemment encore j'avais assisté à des réunions où il travaillait de concert avec le Nouveau parti démocratique dans la circonscription fédérale ou provinciale de York-Sud.

M. Gauthier: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je voudrais demander à la présidence d'examiner les «bleus» plus tard aujourd'hui pour savoir ce que le député de York-Sud—Weston (M. Nunziata) a dit. J'étais ici et je l'ai entendu, mais je ne veux pas me prononcer là-dessus. Je ne crois pas que le député ait utilisé un mot antiparlementaire à propos du député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), mais je sais que les remarques du député d'Ottawa-Centre n'étaient pas tout à fait exactes. La présidence voudra peut-être se reporter aux «bleus» pour s'assurer que rien de ce qui a été dit n'était antiparlementaire. Je suis persuadé que le député de York-Sud—Weston ne voudrait jamais enfreindre le Règlement. Si les «bleus» sont exacts, ils montreront qu'il avait raison et que le député d'Ottawa-Centre avait tort.